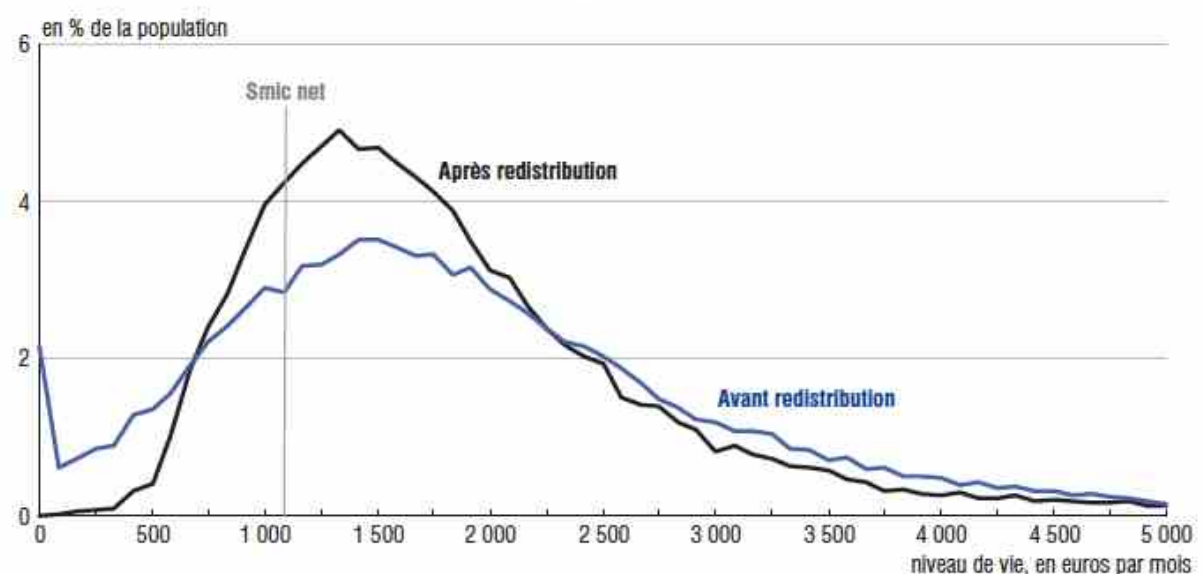


**Sujet : Le système fiscal français est-il efficace pour lutter contre les inégalités économiques ?**

**Doc.1 : le rôle de la redistribution monétaire**

**1. Distribution des niveaux de vie avant et après redistribution monétaire en 2011**



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Lecture : avant redistribution, 2,8 % des personnes ont un niveau de vie annuel équivalent à un Smic net pour une personne seule (1 093 euros par mois). Après redistribution, elles sont 4,2 %.

Note : les personnes ayant un niveau de vie au-delà de 5 000 euros par mois ne sont pas représentées sur cette figure. Elles représentent environ 4 % de la population avant redistribution et 2 % après.

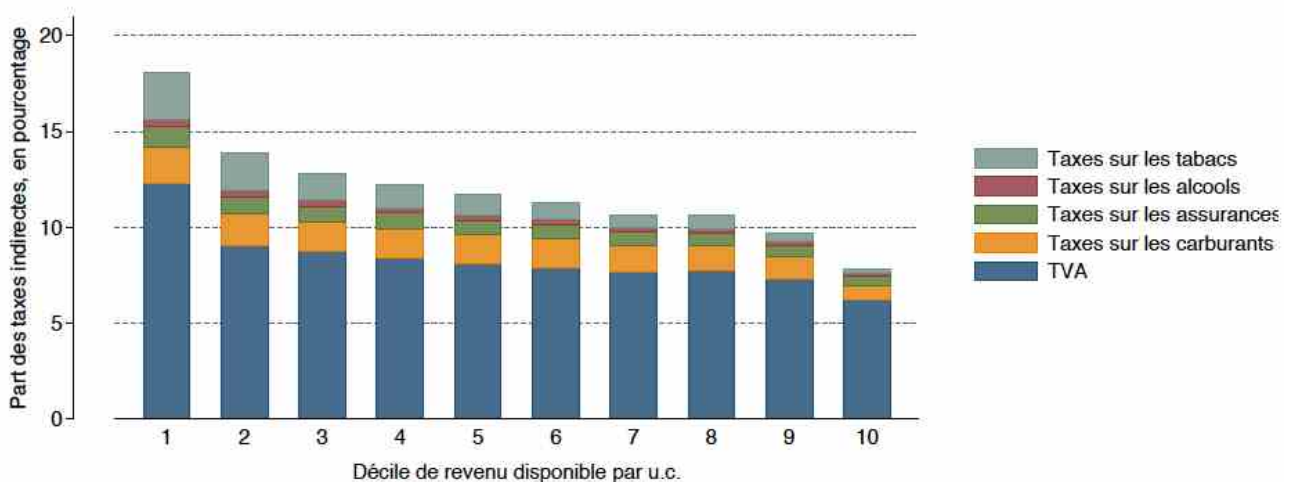
Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2009 (actualisée 2011), modèle Ines, calculs Drees et Insee.

Le niveau de vie d'une personne seule représente son revenu disponible. Pour calculer le niveau de vie après redistribution monétaire, on ajoute au niveau de vie avant redistribution les prestations sociales, allocations logement, minima sociaux et on soustrait les taxes et les impôts directs (impôt sur le revenu et taxe d'habitation).

Source : France, portrait social, 2011

## Doc.2 : taux d'effort par décile de niveau de vie en France en 2005

GRAPHIQUE 4 – Taux d'effort par rapport au revenu disponible des ménages en 2005, par taxe indirecte et par décile de revenu disponible.



Source : enquête Budget des Familles 2005 et calculs des auteurs.  
Les données de consommation sont calées sur les masses de la consommation agrégée des ménages (INSEE).

le taux d'effort représente la part des taxes (indirectes ici) acquittées dans le revenu disponible.

Source : R. Dauvergne, 2012, mémoire de M2, PSE

## Doc.3 : un système fiscal peu progressif dans l'ensemble

Si l'on prend en compte l'ensemble des prélèvements obligatoires, le système fiscal français est légèrement progressif jusqu'au niveau des « classes moyennes », puis devient franchement régressif au sein des 5% les plus riches – et surtout à l'intérieur des 1% les plus riches (soit 0,5 million de personnes sur 50 millions). Plus précisément, si l'on classe les Français en fonction de leur revenu individuel total avant impôt (travail et capital), on obtient les résultats suivants. Les 50% des Français les plus modestes, gagnant entre 1000 euros et 2200 euros de revenu brut par mois, font actuellement face à des taux effectifs d'imposition s'étageant de 41% à 48%, avec une moyenne de 45%. Les 40% suivants dans la pyramide des revenus, gagnant entre 2300 euros et 5100 euros par mois, sont tous taxés à des taux de l'ordre de 48% à 50%. A dire vrai, les taux effectifs sont quasiment stables pour tous les revenus compris entre 1700 euros et 6900 euros, soit près de 80% de la population, ce qui correspond à une très grande « classe moyenne ». Puis, à l'intérieur des 5% des revenus les plus élevés (gagnant plus de 6900 euros) et surtout des 1% les plus riches (gagnant plus de 14000 euros) les taux effectifs d'imposition se mettent très nettement à décliner et ne dépassent guère les 35% pour les 0,1% des Français les plus aisés.

C. Landais, T. Piketty et E. Saez, 2011, *Pour une révolution fiscale*, le Seuil

**doc.4 : coût et bénéficiaires des niches fiscales en 2010**

	Réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile	Crédit d'impôt développement durable	Réduction d'impôt pour investissement productif dans les DOM-TOM	Crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt
Coût (en milliards d'euros)	1,25	2,6	0,8	1,5
Nombre de bénéficiaires	1,98 millions	1,3 millions	13370	376000

Source : les Echos, 4 juin 2010